

BILAN 2023

commission par commission
page 4 à 6

**LE MAIRE ET VOS ÉLUS
À VOTRE RENCONTRE**

réunions publiques
page 15

NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE



NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE

SOMMAIRE

PAGE 4-5)
BILAN 2023
COMMISSION PAR
COMMISSION

PAGE 6)
LE BUDGET 2024 :
• ses contours, ses objectifs

PAGE 7)
DES TRAVAUX ET
DES PROJETS
• au niveau du patrimoine bâti

PAGE 8-9)
URBANISME ET
VOIRIE :
• le point sur les travaux réalisés

PAGE 10)
ÇA BOUGE DU CÔTÉ
DES ASSOCIATIONS !

PAGE 11)
CULTURE
• retour sur les derniers
événements

PAGE 12-13)
JOURNÉE DÉDIÉE
AUX AIDANTS, FORUM
DE L'HABITANT,
ATELIERS DU CCAS

PAGE 14)
CONTRIBUER
AU DYNAMISME
ÉCONOMIQUE DE LA
COMMUNE

PAGE 15)
LE MAIRE À VOTRE
RENCONTRE :
• les dates des réunions
publiques

PAGE 16-17)
DU BIO DANS LES
ASSIETTES DE
NOS ENFANTS

PAGE 18)
LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES, À
QUOI ÇA SERT ?

PAGE 19)
L'INSTANCE
DES SAGES DE
NIEUL-SUR-MER
RENOUVELÉE

PAGE 20)
ENVIRONNEMENT :
• lutter contre le moustique
tigre !

PAGE 21-22)
DÉCHETS MÉNAGERS :
• faire le tri dans ses habitudes

PAGE 23)
VIE PRATIQUE :
• commune, CDA,
département.. qui fait quoi ?

PAGE 26)
NOUVEAU SERVICE :
• le dispositif de recueil de
pièces d'identité

PAGE 27)
LE MOT DE
L'OPPOSITION

PAGE 28)
AGENDA

Mairie - rue de Beauregard 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr - Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Marc Maigné
Communication : Elise François-Dainville
Maquette : 1, 2, 3 ! Simone
Photos : service communication, Freepik
Impression : imprimerie Rochelaise.
Imprimé sur papier recyclé PEFC. Tirage 3 100 exemplaires
• Dépôt 1^{er} semestre 2024.



L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

C'est une saison foisonnante qui débute !

Elle s'annonce riche en événements, en projets et en rendez-vous citoyens, qui seront autant d'occasions de nous rencontrer, et de nous projeter, ensemble, dans cette seconde partie de mandat.

Comme nous nous y étions engagés lors du forum citoyen en octobre, vous trouverez dans ce numéro les nombreuses réponses aux questions qui y ont été posées. Dans quelques semaines nous viendrons également à votre rencontre, au cœur de quatre quartiers différents, pour échanger sur les problématiques qui vous concernent.

Dans ce magazine, et comme chaque année à cette période, vous pourrez également découvrir le bilan financier de l'année passée, ainsi que des éléments du budget voté début avril par le conseil municipal.

Enfin, parmi les projets en cours et qui nous concernent tous, celui du maintien de l'agence postale me tient particulièrement à cœur. Sa fermeture marquerait un nouveau recul du service public de proximité.

Je tiens à vous faire part de ma détermination à le défendre.

Dans l'attente de vous rencontrer lors d'un événement, d'une réunion publique, ou au détour d'une rue, je souhaite à toutes et à tous un printemps lumineux et chaleureux.

Marc MAIGNÉ

Maire de Nieul-sur-Mer

Conseiller départemental

Conseiller communautaire délégué à la santé



Lors de la cérémonie des vœux, un agent, qui s'est illustré dans un acte de bravoure, a reçu la médaille de la ville

ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

→	RESTAURATION SCOLAIRE	608 000 €
→	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES	439 000 €
→	SUBVENTION AU CCAS	140 000 €
→	FOURNITURES SCOLAIRES	20 300 €
→	CRÈCHE	102 000 €

ENTRETIEN CADRE DE VIE

→	VOIRIE	752 000 €
→	BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ATELIERS	644 000 €
→	ESPACES VERTS	295 000 €

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

→	MÉDIATHÈQUE	101 000 €
→	SPECTACLES, ANIMATIONS	127 000 €
→	SALLES ET TERRAINS DE SPORTS	22 500 €
→	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	86 700 €
		270 300 € en nature

EMPRUNT, REMBOURSEMENT DE LA DETTE
8 838 000 € SOIT 39% DES DÉPENSES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

→	PLANTATION D'ARBRES, HAIES, FLEURISSEMENT, AMÉNAGEMENT DES JARDINS PARTAGÉS	26 800 €
→	ÉCLAIRAGE PUBLIC	49 800 €
→	ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU	7 900 €
→	PROTECTION ET RÉSILIENCE DU TERRITOIRE	2 840 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
5 650 000 € dont personnel
2 857 000 €

DÉPENSE D'INVESTISSEMENT
1 100 000 €

hors écriture à la sécurisation de la dette dont le coût global se monte à 2 200 000 € soit 850 000 € pour la sortie du montage public privé de l'EHPAD 1 350 000 € pour la sortie de l'emprunt en francs suisses.

PRODUITS DES SERVICES

Restauration scolaire	170 000 €
Accueil de loisirs, périscolaire	181 000 €
Location de salles	27 000 €
Médiathèque et services culturels	4 500 €
Occupation domaine public, cimetière, marché	23 000 €
TOTAL	405 000 €

FISCALITÉ

Impôts directs locaux	3 325 000 €
Attribution de compensation Taxe Professionnelle (CDA)	140 000 €
Dotations de solidarité communautaire	156 500 €
Taxe additionnelle aux droits de mutations ou taxe de publicité foncière	440 000 €
TOTAL	4 061 500 €

DOTATIONS DE L'ÉTAT

Dotations forfaitaire	554 000 €
Dotations de solidarité rurale	88 000 €
Dotations nationales de péréquation	57 000 €
Dotations de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	140 000 €
TOTAL	699 000 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES
5 166 000 €

2023

LE BUDGET COMMUNAL CONSOLIDÉ

Le budget 2024 a été voté le 2 avril par le conseil municipal. Éléments de décryptage.

Les **tendances inflationnistes** toujours importantes et les incertitudes liées à la situation internationale nous imposent une grande prudence. La construction du budget a été complexe. Elle prend en compte la nécessité de dégager une épargne pour pouvoir continuer à investir et tout **en maintenant le niveau de nos services publics**.

Bien que Nieul ait des dépenses de **fonctionnement par habitants très raisonnables**, inférieures à la moyenne des villes comparables, nous avons demandé aux agents et aux élus **encore plus de maîtrise**. Ainsi, nous avons prévu une diminution de 5 % des dépenses des services municipaux par rapport à 2023. Sur le plan du personnel, il n'y aura aucune création de poste, cela signifie, par exemple, que le nouveau service « carte d'identités – passeports » se mettra en place à effectif constant.

Pour autant, malgré ces efforts très conséquents, le contexte nous impose d'accroître nos recettes pour pouvoir **continuer à entretenir et à adapter le patrimoine communal**. Nous avons donc dû nous résoudre à augmenter de 10 % les taux d'imposition et de 5 % les tarifs communaux.



VENTE D'UNE PARCELLE À SUPER U

« Super U » est un élément important du commerce à Nieul.

En son absence, les consommateurs seraient tentés d'aller chercher une grande surface hors de la commune ce qui fragiliserait les commerces de proximité.

Aussi, lorsque « Super U » nous a fait part de ses projets de développement et a demandé à acquérir une bande de terrain communal située derrière son bâtiment, nous avons accepté, tout en nous positionnant sur l'impact paysager du projet.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Pourquoi avez-vous augmenté les impôts ?

L'augmentation des taux communaux d'imposition n'est jamais une décision prise de gaîté de cœur. Elle s'explique par plusieurs facteurs :

- La décision gouvernementale de supprimer la taxe d'habitation pour les résidences principales qui aboutit à faire reposer sur les seuls propriétaires, parfois modestes, la pression fiscale locale ;
- Une forte poussée inflationniste, notamment sur la nourriture et les prix de l'énergie ;
- Une progression de la masse salariale conséquente ;
- Des besoins très importants en investissement pour entretenir nos routes, nos bâtiments, nos espaces verts, et les adapter aux exigences actuelles, environnementales notamment ;
- La sécurisation de notre dette, consacrant 2,2 M€ pour clore deux emprunts toxiques et dangereux souscrits en 2007, l'un pour la construction de l'EHPAD Les Jardins Du Gô, et l'autre en francs suisses, pour la construction de l'Espace Michel Crépeau.

BÂTIMENTS

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE RURALE

> Dessiné et validé par la commission Bâtiments, ce projet a permis à l'annexe du 18 avenue du Parc qui abritait déjà les archives communales, de trouver une nouvelle vocation. Après 6 mois de travaux, la police rurale dont les missions nécessitent une certaine confidentialité, a pu intégrer ses nouveaux locaux au mois de février. Les permanences de l'ALPMS (Agence locale de prévention et de médiation sociale) et celles du conciliateur de justice s'y déroulent également (lire p.24).



UN TERRAIN MULTISPORTS AU COEUR DU PARC MUNICIPAL

> Plus besoin pour nos jeunes d'aller dans les communes alentours, Nieul-sur-Mer a désormais son propre city stade ! Projet mené de concert avec le Conseil municipal des Enfants, ce terrain multisports installé dans le parc municipal à la place de l'ancien terrain stabilisé, compte 4 buts et 2 paniers de basket sur un terrain synthétique clos. L'ensemble de cette réalisation qui s'intègre harmonieusement au paysage, s'inscrit dans une réflexion plus globale autour des aires de jeux de la commune.



ESPACE DOLTO : LE PROJET AVANCE !

> Les premières esquisses du projet de rénovation de l'espace Dolto ont été livrées par le bureau d'études ODETEC, et les travaux devraient démarrer en janvier 2025. Confort thermique (hiver comme été) et phonique, sanitaires supplémentaires, optimisation des patios, désimperméabilisation des sols pour une meilleure infiltration des eaux pluviales, réflexion globale sur les aménagements extérieurs, autant de sujets qui sont au cœur de ce projet ambitieux et innovant mené avec l'ensemble de l'équipe éducative. Objectif : le bien-être des enfants et du personnel. La réflexion a aussi porté sur la mise en place d'une production centrale de chauffage multisite pour alimenter l'école, l'Espace Michel Crépeau, la crèche parentale, la salle de tennis et le club house par la géothermie.



ECONOMIES ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

> Avec l'appui du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), la commune poursuit son projet d'équipement en panneaux photovoltaïques de la toiture de l'école Alain Devaud. Au total, d'ici 2025, 220 m² de surface de panneaux seront installés. L'objectif est de produire 51 053 kWh/an (42 % en autoconsommation et 58 % à la vente).

Par ailleurs, la commune a réalisé le remplacement des ampoules des candélabres : en février, 90 % d'entre eux fonctionnaient avec des leds, de quoi réaliser une économie de 30 000 €. Quant aux bâtiments publics, ils sont désormais tous équipés d'éclairage leds et de radiateurs économiques.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-ce que la commune a pris la mesure des défis énergétiques qui s'annoncent ?

Afin de préparer la commune, nous avons réalisé, ces derniers mois, un travail important au niveau des caractéristiques de chaque bâtiment communal (18 au total) pour connaître leur performance énergétique et leurs caractéristiques techniques (façade, toiture, chaudière...). L'idée est de pouvoir définir un plan d'investissement afin de préparer nos bâtiments face aux problématiques énergétiques futures.

URBANISME

DOMAINE DE MAILLEZAIS : C'EST PARTI !

Depuis juin 2023, les travaux ont commencé... et avancent ! Malgré le contexte économique actuel qui a retardé leur démarrage, les 110 logements seront bien livrés au printemps 2025. « Il est très difficile actuellement d'avoir des appels d'offre fiables. Alors que d'autres projets, tels que le Clos du Nalbret, sont en pause, nous nous félicitons que celui du Domaine de Maillezais suive correctement son cours », souligne Patrick Philbert, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme.

Ce projet, qui prévoit 40 % de logements sociaux, est très attendu (près de 200 demandes sont en attente pour Nieul-sur-Mer, et plus de 10 000 le sont à l'échelle de l'agglomération). Il faut préciser que toute commune de plus de 3 500 habitants située en zone littorale tendue, est soumise à des obligations par rapport à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), qui l'oblige à avoir un taux de 25 % de logements sociaux. Au regard de sa situation géographique, notre commune n'échappe donc pas à cette obligation.



LE DISPOSITIF PAPI PROLONGÉ

Bonne nouvelle : le programme d'accompagnement à destination des propriétaires impactés par la submersion marine (type Xynthia), porté par la Communauté d'Agglomération, cofinancé par l'Etat et le Département, et soutenu par la commune, est prorogé jusqu'en juin 2025.

Pour rappel, un diagnostic gratuit vous est proposé afin de faire le point sur la vulnérabilité de votre bien vis-à-vis du risque, puis un accompagnement technique, administratif et financier est assuré par le bureau d'études UNIMA (réalisation du cahier des charges, aide à la sélection des devis, vérification des travaux, montage des dossiers de demandes de subventions).

Depuis un an, le partenaire bancaire PROCIVIS permet à la plupart des propriétaires, de ne pas faire l'avance des subventions. Cette démarche reste volontaire, 100% gratuite et confidentielle, mais compte tenu des événements tempétueux de cet hiver, elle est fortement recommandée par la commune.

Renseignements : 05 46 34 12 25
diagnostics-papi.agglo-larochelle.fr

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Où en êtes-vous sur le projet de Champ Pinson ?

Le projet avance ! Suite au plan guide élaboré fin 2021 grâce aux ateliers participatifs citoyens, il a fallu rechercher des compensations environnementales par rapport à l'artificialisation générée par les aménagements. Par ailleurs, la question du foncier a été réglée d'un point de vue juridique en septembre 2023. Le dernier comité de pilotage a validé le démarrage des études de détails en juin 2024.

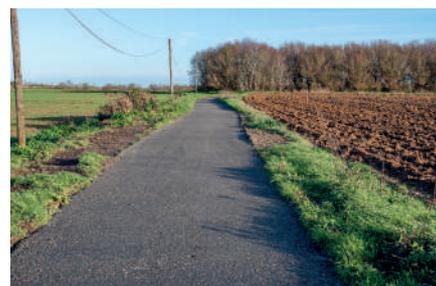
VOIRIE



Engazonnement des trottoirs rue Chiron Bonnet et rue Fief des Salines



Plantations sur l'avenue de La Rochelle au niveau de la piste cyclable



Réfection du Chemin du Clou Doré

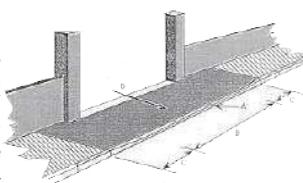
À VENIR

- › Réfections totales de la route du Petit Plomb et des trottoirs rue des Primevères ; et partielle de la route des Enfourneaux ;
- › Enrobé du quereux débouchant sur la rue du Port ;
- › Reprise des îlots de séparation sur l'avenue du Grand Large ;
- › Installation de 2 feux « récompense » sur l'avenue du Grand Large (vitesse > à 50 km / h : le feu passe au rouge ; vitesse < à 50 km / h, le feu reste vert) ;
- › Poursuite des poutres de rives route de la Mer et renforcement partiel des bas-côtés de la route du Payaud ;
- › Classement du Payaud en "Zone 30 km/h" ;
- › Pose de l'éclairage sur la nouvelle piste cyclable ;
- › Implantation d'arceaux à vélo à la Maison des Associations et à l'Espace Michel Crépeau ;
- › Reprise des parties faïencées des chaussées (rue Jolliet, par exemple).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les frais d'établissement des abaissements de trottoirs (ou « bateaux ») incombent intégralement aux riverains demandeurs. Toutefois, une demande doit être soumise à la direction des services techniques pour validation. Les travaux devront être effectués conformément aux prescriptions inscrites dans le règlement de voirie et par une entreprise de travaux publics agréée par la commune.

+ d'infos : service urbanisme de Nieul-sur-Mer au 05 46 37 88 57



ENCOURAGER LES MOBILITÉS

Après la piste cyclable Nieul-les Greffières, de nouveaux projets devraient voir le jour. Notamment une piste cyclable entre Marsilly et Les Greffières via l'Aubréçay, en longeant la route départementale. Les acquisitions

foncières sur la commune de Nieul-sur-Mer sont en cours de finalisation. A travers ces nouveaux projets, l'équipe municipale réaffirme sa volonté de développer les mobilités douces sur son territoire. Les nouveaux aménagements urbanistiques répondent à cette exigence.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Nous vous avons déjà signalé que certaines routes étaient dangereuses pour les piétons, où cela en est-il ?

Nous sommes encore en discussion avec le Département pour pouvoir réduire la vitesse au niveau de l'entrée de Nieul depuis l'Aubréçay. De la même manière, nous sommes en discussion pour améliorer la sécurité au niveau de la sortie de la rue du Poitou, en intégrant la mobilité réduite.

Est-il prévu d'aménager un espace dédié et aménagé aux camping-cars sur l'un des parkings du littoral ?

Cela n'est pas prévu et le département, dans sa compétence de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS), est en train d'installer des portiques sur les 4 parkings du littoral afin de limiter le stationnement de ces véhicules en longue durée.

Nous voudrions une modification des horaires de bus scolaires Yelo pour réduire le temps d'attente des lycéens.

Nous avons fait une demande en ce sens à la Communauté d'Agglomération (CDA) qui a cette compétence. Nous avons aussi déposé une demande de desserte régulière pour le quartier du Payaud.

SPORTS ET LOISIRS

DES OLYMPIADES À NIEUL-SUR-MER



Dans la dynamique des Jeux olympiques de Paris cet été, Nieul-sur-Mer organise le 29 juin prochain des rencontres sportives ludiques intergénérationnelles qui permettront de promouvoir les valeurs de l'olympisme et du vivre-ensemble. Sur place : jeux, défis sportifs à faire

en famille ou entre amis. Cet événement est porté par la mairie en partenariat avec les associations nieulaises. A l'issue de cette journée, les gagnants auront l'honneur d'allumer le traditionnel feu de la Saint-Jean.

RANDO'NIEUL : 25 ANS DÉJÀ !

Que de kilomètres parcourus depuis novembre 1998, date de la création de l'association Rando'Nieul ! A l'époque déjà, il s'agissait simplement de marcher en groupe dans un esprit de convivialité. Très vite, Rando'Nieul s'étoffe pour compter aujourd'hui 113 adhérents. Au fur et à mesure, le rythme s'intensifie (à raison de deux randonnées par semaine) et le périmètre des randonnées s'élargit : le groupe part à la découverte de nouvelles régions de France (Jura, baie de Somme, Aubrac, Pyrénées, etc.), puis du monde (Portugal, Irlande, Arménie, Cap vert, ou encore Ecosse). Les programmes s'établissent en fonction des parcours de randonnées, mais aussi des visites culturelles, sans oublier de bons moments de convivialité. Au niveau local, l'association n'hésite pas à venir grossir les rangs de participants lors des manifestations municipales (forum des associations, Octobre Rose, Parcours du Cœur, Fête du port du Plomb).



Renseignements : randonieul.president@laposte.net

LA PAGE SE TOURNE POUR SYMPHONIE 17



Après 20 ans d'actions, l'association Symphonie 17 tourne la page. Depuis 2004, c'est derrière leur présidente et fondatrice de l'association, Anne-Lise Monteragioni, que les bénévoles ont mené des collectes pour financer des

prises en charge de bien-être de femmes atteintes d'un cancer. La dernière assemblée générale s'est tenue le 9 mars et ce fut un moment très émouvant. Avant de clôturer définitivement ses comptes, l'association a tenu à faire un don financier au CCAS au profit de l'accompagnement des plus démunis. L'équipe municipale et l'ensemble du Conseil d'Administration du CCAS remercient chaleureusement les membres de l'association Symphonie 17 pour leur engagement.

CAP SUR LA BRETAGNE POUR L'ASSOCIATION POUSSE DE BAMBOU



L'association nieulaise Pousse de Bambou a tenu sa dernière assemblée générale le 2 mars avant le déménagement de son siège social en Bretagne.

La présidente, Elisabeth Sorin, et les bénévoles vont continuer d'œuvrer pour le parrainage d'enfants vietnamiens avec la Maison d'Amour de Thu Duc, en leur permettant d'aller à l'école avec des fournitures scolaires et un repas assuré par jour.

Bonne continuation à eux et merci pour leur participation à la vie de notre commune !

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS :

Comment s'opère la répartition des salles entre les associations ?

Au regard du dynamisme des associations de la commune, la question de l'occupation des salles (Maison des Associations et Espace Michel Crépeau) est effectivement sensible. Aujourd'hui, nos services à la mairie parviennent à trouver des solutions pour répondre à toutes les demandes. En parallèle, nous travaillons étroitement avec la commission Bâtiments pour continuer d'améliorer les conditions.

LA VIE ASSOCIATIVE EN CHIFFRES

43 associations

(sports, loisirs, culture, enfance, humanitaire)

Plus de 2000 adhérents

La mairie soutient les associations

via le prêt de salles et de matériel lors des manifestations

Toutes les coordonnées à retrouver sur www.nieul-sur-mer.fr

MÉDIATHÈQUE ROGER SARRAUD : BIENVENUE AUX LECTEURS CYCLISTES !



Le parking à vélos et l'entrée de la médiathèque ont été repensés.

Finie, la terre humide qui colle aux chaussures, les gravillons offrent désormais un confort optimal aux lecteurs à 2 roues.

CHARIVARI DANS LES RUES DU BOURG

Ambiance festive et chaleureuse ce 17 février pour la



deuxième édition du Charivari organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes. Pas moins de 250 petits et grands, rivalisant d'originalité dans les costumes, ont déambulé dans les rues du bourg sur les rythmes brésiliens de la batucada Surdo'Rei. Une façon de rompre avec la monotonie hivernale, d'autant que le soleil, lui aussi, a bien brillé ce jour-là !

NUITS DE LA LECTURE : LE CORPS À L'HONNEUR

Le 19 janvier, la médiathèque Roger Sarraud a accueilli Les Nuits de la Lecture, un évènement national avec pour thème cette année « le corps ».



Sur place, les visiteurs nocturnes ont pu voir l'exposition de l'artiste Soa Lesport (le corps amoureux, le corps qui se transforme, le corps vieillissant...), assister à la performance du duo Pulp Danse, et entendre des lectures de textes de Ronsard, Baudelaire, Bourdeaut, de Luca, ou Paradisi.



Gaston BALANDE-Rue du village, Nieul-sur-Mer-1950 Huile sur toile-38x46 cm

APPEL À TÉMOIN

Dans le cadre du Sentier des Arts (exposition permanente extérieure d'artistes nieulais) inauguré en septembre dernier, l'installation de tableaux de Gaston Balande se poursuit dans la commune. La commission Culture cherche actuellement à identifier la rue représentée sur cette toile peinte en 1950, intitulée « Rue du village ».

Une idée ? Contactez le service culture directioncva@nieul-sur-mer.fr / 05 46 37 40 10

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-il possible d'avoir plus de concerts ?

Théâtre, danse, arts de la rue, expositions... Nous essayons de diversifier notre offre pour présenter un large panel d'événements, et de proposer un espace à des artistes locaux.

Par ailleurs, la commission Culture n'est pas la seule organisatrice : elle soutient et accompagne les associations qui organisent des événements culturels.

La médiathèque est un peu petite. Envisagez-vous de l'agrandir ?

Nous aimerions tous avoir une médiathèque plus spacieuse ! Fort heureusement, Marie-Noëlle Cavéro et les bénévoles qui la secondent, insufflent au quotidien un dynamisme et une ouverture qui repoussent les murs. L'offre de lecture est abondante et régulièrement renouvelée, et de nombreux magazines sont consultables sur place. La médiathèque accueille les scolaires en journée, et propose des ateliers, des expositions, et parfois des concerts dans le jardin.

SOLIDARITÉ LES ATELIERS DU CCAS

Inscriptions auprès au 05 46 37 72 86

ATELIERS PRÉVENTION DES CHUTES



Objectif : prévenir les chutes chez les + de 65 ans

Durée : 1h/semaine

Nombre de participants : 10

Coût : 42 € les 12 séances

Au programme : apprendre à se relever en cas de chute, stimuler la marche, favoriser un ensemble de mouvements pour conserver son équilibre, sa mobilité et son autonomie.

ATELIERS MÉMOIRE

Objectif : stimuler la mémoire chez les + de 65 ans

Durée : 2h30/semaine

Nombre de participants : 14

Coût : gratuit/11 séances

Au programme : des exercices ludiques pour stimuler les différents types de mémoire (court terme, long terme et sensorielle) et mieux la conserver.



DES VISITES DE CONVIVIALITÉ POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Mises en place à l'été 2023, les visites de convivialité permettent à des personnes isolées de retrouver du lien.

Entretien avec Vincent Madelin, bénévole.

Comme ces visites s'organisent-elles ?

Nous signons d'abord une charte qui définit les rôles et les devoirs de chacun. Le rythme des rencontres est établi en fonction de nos disponibilités et à raison d'une fois par semaine au minimum. Durant ces visites, on peut converser, se promener, jouer à des jeux de société, faire des activités manuelles... Ces visites reposent sur le volontariat et chacun est libre de les interrompre. Des réunions trimestrielles sont organisées avec le CCAS pour faire un point et échanger sur nos pratiques.

A qui rendez-vous ces visites ?

Je rends visite à un monsieur qui est en manque de lien social. Nous conversons principalement car sa condition physique ne permet pas d'envisager de promenade. Nous nous sommes rapidement adaptés l'un à l'autre car il était désireux de communiquer. Les sujets se sont élargis au fur et à mesure de nos rencontres. Ces visites sont un véritable partage à travers lequel chacun se nourrit de l'autre.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans cette démarche ?

Mon parcours de vie m'a sensibilisé à certaines situations humaines et je me suis naturellement tourné vers le bénévolat. Quand on apporte un soutien à des personnes âgées, ou à des enfants en situation de handicap, cela fait relativiser les problèmes que l'on peut rencontrer et cela donne de l'énergie. Je m'étais toujours dit qu'à la retraite, il faudrait que je trouve une occupation. En arrivant à Nieul, j'ai tout de suite donné mes coordonnées au CCAS.

**Le nombre de demandes étant en augmentation, le CCAS recherche de nouveaux bénévoles.
+ d'infos au 05 46 37 72 86**

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Comment pouvez-vous nous aider pour obtenir un logement ? Pour toute demande de logement social, un dossier doit être constitué via le logiciel AFIPAD. Le CCAS de la mairie peut vous accompagner dans la constitution de ce dossier. Néanmoins nous ne sommes pas décisionnaires des attributions qui sont faites par les bailleurs. Le délai d'attente actuel est très long : il faut entre 2 et 3 ans en moyenne pour obtenir un logement social.



À VENIR : UN FORUM AUTOUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Dans la continuité des actions proposées par le CCAS, un forum « amélioration et adaptation du logement », aura lieu le 27 septembre prochain à l'Espace Michel Crépeau.

Objectif : découvrir les solutions d'aménagement du domicile pour y rester le plus longtemps possible. Sur place, des conférences sur les aides techniques et financières seront organisées. Il y aura également des stands tenus par des professionnels qui répondront à vos questions.

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE « JOURNÉE DE L'AIDANT »

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette première édition, le 19 janvier dernier. L'objectif était de permettre au public de prendre conscience de ce que peut vivre un aidant, tout en renseignant les aidants sur les accompagnements et les aides possibles.

Lors de cette journée, les participants ont assisté à la projection du film « la promesse de l'aidant » en présence du réalisateur, Edouard Carion. Le public a ensuite été invité à partager son vécu.

Sur place, les stands du service autonomie de l'AGGIR-ARCCO, la plateforme de répit de l'Escale, France Alzheimer, le dispositif d'appui à la coordination 17 d'ICOPE, les Opticiens mobiles, la médiation des tutelles Aidant/Aidé, l'UDAF, le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux, et la CPAM, ont pu apporter de nombreuses réponses.



VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE ?

Le CCAS a mis en place un café des aidants en partenariat avec l'Escale et le CCAS de la commune de Lagord. Ils se réunissent à la Maison des Associations accompagnés d'une psychologue et d'une assistante en gérontologie pour pouvoir échanger sur leur situation. Les séances sont mensuelles et durent 2h, et ont un thème particulier à chaque fois. L'atelier est gratuit et sur inscription au CCAS.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-il possible d'être aidé dans les démarches administratives en ligne ?

Depuis 2022, le CCAS propose des ateliers numériques collectifs thématiques. Ils permettent d'apprendre à utiliser l'outil informatique. Un accompagnement individuel est également possible. Pour tout Nieulais qui rencontrerait des difficultés dans ses démarches administratives en ligne (pré inscription pour une carte d'identité, plaque d'immatriculation, pôle emploi, CAF, impôts...) Nous avons également mis en place un espace numérique ouvert à tous sur rendez-vous, et réservé exclusivement à un usage administratif et professionnel.

Prochains ateliers numériques : 22/04, 29/04 et 06/05 de 14h à 17h à la salle des commissions de la mairie. Inscription au CCAS.



CONTRIBUER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Si le développement économique du territoire est aujourd'hui une compétence de la Communauté d'Agglomération, la mairie agit comme facilitatrice entre les services de la Communauté d'Agglomération et les commerçants locaux. Depuis le début de son mandat, l'équipe municipale a eu à cœur d'insuffler une véritable dynamique économique. Des projets collaboratifs à thème, comme le **marché paysan** ou le **marché de Noël**, sont proposés.

La vie économique à Nieul-sur-Mer, c'est aussi, et surtout, le développement du commerce local au sein du **marché qui se tient chaque dimanche** (proposition régulière de nouveaux commerçants, fidélisation des anciens par des échanges réguliers sur leurs besoins, attentes...). C'est aussi cette volonté de trouver un équilibre entre les demandes de commerces fixes à l'image rassurante et familière, et les **commerces ambulants** dont les demandes sont croissantes, afin de créer un environnement bénéfique pour tous.

Par ailleurs, la commission Vie économique a aussi œuvré pour l'acquisition du **camion** pour les besoins de l'Enfance-Jeunesse, financé par la vente d'encarts publicitaires aux commerçants nieulais ou de l'intercommunalité.



Le marché de Noël accueille plus d'une vingtaine d'exposants chaque année.



Le marché paysan dans le cadre des 48H de l'Agriculture urbaine, propose des produits frais provenant de producteurs locaux. Rendez-vous le 26 mai prochain !



Le marché dominical se tient chaque semaine sur la place de la Liberté François Mitterrand.

UNE DEMANDE D'AUTORISATION DU DOMAINE PUBLIC (ODP), COMMENT ÇA MARCHE ?

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie.

Vous êtes artisan, professionnel du BTP, etc. et vous souhaitez occuper une partie de l'espace public (trottoir, places de stationnement) pour votre activité ?

Vous êtes commerçant fixe ou ambulant, et vous souhaitez obtenir un droit de terrasse ou d'emplacement pour installer votre camion ?

Vous êtes une association, et vous souhaitez occuper la

rue, le parc municipal, un parking, etc. pour une manifestation particulière ?

Vous êtes un particulier, vous déménagez, vous effectuez des travaux, etc. et vous avez besoin d'utiliser de manière temporaire la voirie située devant votre habitation ?

Vous devez obligatoirement demander une autorisation d'occupation du domaine public (ODP) auprès de nos services administratifs : mairie@nieul-sur-mer.fr ou [05.46.37.40.10](tel:05.46.37.40.10)

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

À quand une nouvelle boulangerie à Champ Pinson ?

Nous avons évidemment regretté la fermeture de la boulangerie de Champ-Pinson, mais le principe de la liberté du commerce et de l'industrie ne permet pas, en principe, à l'autorité administrative de forcer ou de s'opposer à l'installation d'un commerçant dans sa commune. La mairie reste continuellement à l'écoute de toute demande d'implantation ou de développement de commerce.

À VOTRE RENCONTRE

Souvenez-vous, c'était une promesse faite en 2020 que l'équipe municipale fraîchement élue avait réaffirmée : celle de venir vous rencontrer.

A la suite du forum mi-mandat du mois d'octobre dernier dans le parc municipal, Marc Maigné et son équipe vous proposent plusieurs rendez-vous, au cœur de quatre quartiers différents.

L'objectif ? Vous écouter et répondre à vos questions, tout simplement.

Votre maire et vos élus à votre rencontre

Samedi 18 mai
Lauzières
11h / parking
entrée de Lauzières

Dimanche 19 mai
Centre-bourg
10h / place de la Liberté
F.Mitterrand

Vendredi 14 juin
Fief Arnaud
18h30 / école A.Devaud

Vendredi 17 mai
Le Payaud
18h30 / 1, rue du Château

ENFANCE-JEUNESSE

UN NOUVEAU CAP FRANCHI EN FAVEUR DU BIO !

Notre cuisine centrale a obtenu la deuxième fourchette, soit le niveau 2 du label "Territoire Bio Engagé", qui valorise l'intégration régulière d'au moins 35 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas servis en restauration scolaire (aujourd'hui, notre commune propose même 40 % de bio dans les assiettes des écoliers). Cette distinction récompense les efforts constants déployés par l'équipe de la cuisine centrale. Avec cette nouvelle distinction, Nieul-sur-Mer réaffirme son engagement en faveur d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement au sein de ses écoles.



LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL À L'EHPAD : ET POURQUOI PAS ?

Et oui, on joue avec sérieux, mais toujours dans la bonne humeur ! Les ados de l'Espace Jeunes sont ainsi venus défier à domicile les résidents de l'Ehpad des Jardins du Gô autour d'un loto très animé.

Un joli moment de partage qui s'est clôturé par un goûter convivial, en attendant le match retour !

LE GÔÉLAN : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Parce qu'il était important de bien distinguer l'accueil de loisirs de l'école Dolto qui le jouxte (en vacances, on va à l'accueil de loisir et non pas à l'école !), il fallait lui trouver un nom. L'initiative, venue des enfants, de jeunes et d'animateurs, a abouti sur le choix de ce nom : le GôÉlan, qui incarne la symbiose entre la rivière locale, le Gô, et la vitalité de la jeunesse toujours en action, symbolisée par le mot "élan". En associant ces éléments, le nom rappelle également l'oiseau marin, le goéland, un clin d'œil à notre commune littorale.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Serait-il possible de régler les problèmes de stationnement à proximité des écoles, afin de sécuriser le passage des enfants ?

Nous sommes conscients de l'importance du flux de véhicules matin et soir, et notre police rurale fait au mieux pour sécuriser les abords des écoles. Mais les espaces ne sont pas extensibles et notre volonté d'encourager les mobilités douces ne nous incite pas à mettre en place de nouvelles places de parking. Des stationnements adaptés aux vélos et vélos cargo sont une piste que nous explorons actuellement.



GLISSE ET RIGOLADES POUR L'ÉDITION 2024 DU SÉJOUR SKI

Parce que le temps des loisirs devrait être accessible à tous, la commune met un point d'honneur à organiser un séjour d'hiver par le service Enfance, Jeunesse et Citoyenneté. Sous la direction de Laurence Fontenaud, les animateurs ont orchestré ce séjour à la station du Lioran dans le Cantal, du 18 au 24 février dernier. Une semaine d'aventures et de rires qui restera gravée dans les mémoires des cinquante jeunes Nieulais âgés de 6 à 17 ans qui ont y participer.

Le programme était aussi diversifié qu'enthousiasmant. Les jeunes ont ainsi eu l'opportunité de s'adonner au ski, à la randonnée, à la patinoire, et à bien d'autres plaisirs hivernaux. Les sourires et les éclats de rire ont illuminé les pistes, créant une ambiance chaleureuse et conviviale tout au long du séjour.

"TU NE T'EN SERS PLUS : DONNE, ÉCHANGE, PRENDS !"



Orchestré par nos adolescents dynamiques, résolument engagés dans une démarche écologique, un nouveau rendez-vous hebdomadaire autour du troc encourage la réutilisation d'objets du quotidien. Vêtements, jouets, livres, jeux... tout y trouve une seconde vie.

Cette initiative porteuse de valeurs citoyennes dans une logique de consommation responsable prend tout son sens ici. Rendez-vous tous les mercredis de 17h à 18h30 à l'Espace Jeunes, rue Saint-Blaise.

C'EST PARTI POUR FESTIPREV 2024 !

L'édition 2024 du Festival International du Film de Prévention et Citoyenneté Jeunesse, Festiprev, est officiellement lancée. Cette année, nos jeunes ont opté pour le thème de la drogue, exprimant ainsi leur engagement pour sensibiliser leurs pairs sur des sujets qui les touchent.



Le tournage s'est déroulé à l'Espace Jeunes début février, avec le désir de décrocher une sélection pour la troisième année consécutive, parmi les 36 films qualifiés. La finale se déroulera du 16 au 18 mai à l'espace Encan de La Rochelle !

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Serait-il possible d'ouvrir l'Espace Jeunes plus souvent ?

L'Espace Jeunes n'ayant pas encore deux ans, il nous paraît nécessaire de consolider son fonctionnement avant d'envisager l'ouverture de créneaux supplémentaires en soirée ou le samedi. Concernant l'accueil en journée quand les jeunes n'ont pas cours, cela n'est pas possible, car il n'est autorisé d'ouvrir un accueil collectif de mineurs durant le temps scolaire.

Notre enfant a été déçu de ne pas avoir pu partir en mini-camp cet été, faute de places.

Notre municipalité est fortement engagée en faveur des séjours destinés aux enfants et aux jeunes, qu'il s'agisse des vacances au ski ou des camps d'été. Ceux-ci font l'objet d'une forte demande. Cependant, le coût pour la commune est significatif, et les contraintes de personnel sont fortes. Cela ne nous permet pas d'ouvrir davantage de places. L'accueil de loisirs et l'espace jeunes restent toutefois ouverts pour ceux qui ne partent pas.

CITOYENNETÉ

RENDEZ-VOUS AUX URNES !

Du 6 au 9 juin, les électeurs des 27 pays européens seront appelés à choisir leurs représentants au Parlement européen. 705 eurodéputés seront ainsi élus au suffrage universel direct, pour une durée de 5 ans. À Nieul-sur-Mer, les élections auront lieu le 9 juin.

Élections
européennes
9 juin 2024



8h-18h
Espace Michel Crépeau
Nieul-sur-Mer

Informations au 05 46 37 40 10 et sur nieul-sur-mer.fr

JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

JE VÉRIFIE SI JE SUIS INSCRIT(E) JE VEUX CONNAÎTRE MON BUREAU DE VOTE

Je vais sur elections.interieur.gouv.fr

JE FAIS UNE PROCURATION

En ligne sur maprocuration.gouv.fr
Directement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire



UN DÉPUTÉ EUROPÉEN, À QUOI ÇA SERT ?

Le Parlement européen adopte des lois qui concernent les grands pays comme les petites collectivités, les entreprises puissantes comme les jeunes pousses, au niveau mondial comme au niveau local. La législation de l'Union Européenne répond à la plupart des priorités de la population : environnement, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, sécurité et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, **chaque sujet important à l'échelon national a également un angle européen. Votre vote sera décisif** pour déterminer quels députés vous représenteront lors de l'élaboration de nouvelles lois qui façonneront votre vie quotidienne et celle d'un grand nombre d'autres personnes.

ILS VOTERONT POUR LA PREMIÈRE FOIS

C'est lors de ces élections européennes que 50 jeunes qui ont reçu leur carte d'électeur cette année pourront s'exprimer pour la première fois...dans les urnes !





LES SAGES



L'ensemble des Sages de Nieul-sur-Mer, renouvelé en février autour du maire, Marc Maigné et sa première adjointe, Fabienne Jarriault.

L'INSTANCE DES SAGES RENOUVELÉE

Les Sages de Nieul-sur-Mer viennent d'accueillir 8 nouveaux membres. Cooptés, ils ont intégré cette instance pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois. Les 14 membres, tous retraités et âgés de 60 ans au moins, se réunissent une fois par mois et apportent leur contribution au débat démocratique local.

UNE TRADITION INSPIRÉE D'AILLEURS

Le groupe des Sages existe à Nieul-sur-Mer depuis une vingtaine d'années. À l'époque, un élu s'était inspiré de la tradition des anciens dans certains pays d'Afrique, communément représentés sous un arbre à palabres, et que la population consulte avant toute prise de décision. Si des conseils de sages ou autres comités sont désormais légion en France, sous diverses appellations, on les appelle ici simplement « Les Sages de Nieul-sur-Mer ».

INSTANCE CONSULTATIVE

Dans la mesure où ils n'ont pas été élus par la population, les 14 sages ne font pas partie du conseil municipal mais ils sont invités à participer aux commissions. S'ils sont sollicités, c'est surtout pour leur regard sur les affaires publiques, un regard forgé par l'expérience, distancé et en cela, précieux.

TRAVAIL SUR LE PATRIMOINE

Parmi eux, des Nieulais « de souche » et puis d'autres, plus récemment installés à Nieul-sur-Mer, partagent une passion pour la commune.

Les Sages ont à cœur de permettre aux Nieulais de connaître l'histoire de leur territoire, pour mieux se l'approprier et appréhender son futur. La transmission est au cœur de leur mission.

Ainsi, depuis de nombreuses années, les Sages proposent des expositions sur le petit patrimoine bâti (puits, porches, sel, marais...) et pour lequel il n'existe pas encore d'archives.



L'exposition sur le sel dans le hall de la mairie au mois de février a vivement intéressé les enfants du GôÉlan.



LE MOT DE JEAN-NOËL MOULLERON, président des Sages de Nieul-sur-Mer

« Je tiens à remercier chaleureusement Michel Réservat qui a présidé avant moi ce groupe pendant 6 ans, ainsi que les 7 autres Sages qui ont dû « céder » leur place. Nous avons la chance d'avoir dans notre groupe des personnes dont les compétences peuvent apporter beaucoup à notre commune. Les Sages vont s'atteler à l'archivage de l'histoire de la commune, à travers la collecte et la numérisation systématique de tout nouveau document. Les expositions qui en découleront nous permettront de les partager.

ENVIRONNEMENT

LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE !

Au 1^{er} janvier 2024, le moustique tigre était présent dans 13 des 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Nieul-sur-Mer n'a pas été épargnée...

VECTEUR DE NOMBREUSES MALADIES

Essentiellement urbain (il ne se développe pas dans les zones naturelles telles que les marais), son caractère anthropophile explique qu'une fois le moustique tigre installé dans une commune, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser. Source de nuisances importantes et vecteur de maladies comme la dengue, le zika et le chikungunya, il est indispensable de lutter contre sa prolifération.

L'AEDES ALBOPICTUS, PETIT ET DISCRET...

Il sévit principalement à l'extérieur, et comme son vol ne dépasse pas 150 m, celui qui vous pique est forcément né à proximité. Il est actif de mai à novembre, avec deux principaux pics : en mai-juin et août-septembre. Une femelle moustique tigre vit 2 à 3 mois et peut pondre jusqu'à 700 œufs. Elle pond dans des lieux et objets strictement liés à l'activité humaine : seaux, coupelles, bouchons en plastique, pieds de parasols, etc. La ponte est déposée sur le rebord d'un support, puis lorsque l'eau monte, l'œuf immergé éclot, se transforme en larve puis en nymphe. La fin du cycle a lieu avec l'émergence de l'adulte.

ÉLIMINER LES LIEUX DE PONTE

La lutte contre sa prolifération passe par l'élimination des lieux de ponte et donc par la suppression des eaux stagnantes. Mais si vous souhaitez laisser de l'eau pour les oiseaux ou les hérissons, changez-la tous les 3 jours.

Mettez du sable dans vos coupelles de pots de fleurs, notamment au cimetière.

Dans les endroits inaccessibles (avaloirs, chenaux), vous pouvez utiliser un biocide naturel (à base de bacille de Thuringe) ou mettre des pièces de cuivre (anti-larvaire naturel).

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est **rayé noir et blanc**
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée**
(ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Comme tous les ans depuis 1995, des arbres sont plantés dans la commune pour symboliser les naissances. Cette année, les commissions Environnement et Enfance-Jeunesse-Citoyenneté se sont à nouveau associées pour ce projet. 3 arbres fruitiers sont ainsi venus agrémenter le Verger des Enfants (avenue du Grand Large). Ils représentent les 26 naissances nieulaises de 2023.

LE PROJET DE BOIS GOURMAND LANCÉ !

Au total, 3 zones boisées cohabiteront à l'espace Germaine Barbier de Lauzières : un "bois sauvage" où la végétation prospérera le plus naturellement possible, un terrain de jeux "nature", et une "forêt comestible", composée d'arbres fruitiers. Ce projet s'inscrit dans le programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone (+ d'infos : www.larochelle.cooperativecarbone.fr)

COMPOSTAGE : FAIRE LE TRI DANS SES HABITUDES

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des biodéchets doit se faire à la source pour tous les particuliers et les professionnels, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020.

1/3 DES DÉCHETS NON TRIÉS

À ce jour, les biodéchets, parmi lesquels les déchets alimentaires compostables, représentent encore 1/3 des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices : composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore ; en les triant, nous évitons l'émission de plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre par an ; en les valorisant, nous produisons du compost qui fertilise les terres.

RÉDUIRE DE 60 KG LES DÉCHETS PAR HABITANT

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) qui détient la compétence « collecte des déchets » poursuit un objectif d'ici 2026 : passer de 43 % à 60 % de déchets valorisés afin de réduire les déchets à hauteur de 60 kg par habitant. Pour cela, l'Agglo encourage dès à présent le compostage individuel chez toutes les personnes disposant d'un terrain suffisant.

VOUS AVEZ VOTRE COMPOSTEUR ?

Si vous êtes en logement collectif, si vous n'avez pas de jardin ou bien s'il est trop petit, la mairie peut vous aider à monter un projet de compostage collectif : délimitation du lieu d'implantation, du secteur visé, désignation de référents qui seront formés par la CDA.



L'association Nieul en Transition, la CDA et la commune ont mené à bien l'installation d'un compostage collectif rue de Maillezais. Celui-ci a été dimensionné pour 25 foyers environ et est à destination des habitants du quartier qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur dans leur jardin.

LES ZAENR : EN ROUTE VERS LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE !

Dans un contexte énergétique sensible, il est apparu nécessaire à la France de renforcer sa souveraineté énergétique. Le développement rapide et massif des énergies renouvelables s'avère indispensable et la population a été consultée le 19 janvier dernier au sujet des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR). Elles permettront d'implanter prioritairement sur notre commune des panneaux photovoltaïques, de la géothermie et de la biomasse. Le zonage a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Pourquoi replantez-vous autant d'arbres ? Nieul-sur-Mer a la chance d'avoir de nombreux arbres. Ils sont bénéfiques à la fois pour les êtres humains dont ils purifient l'air, et pour l'environnement car ils fournissent des abris pour différents types d'organismes vivants, atténuent les températures et améliorent la qualité des sols. Cependant, les arbres qui ont été plantés il y a quelques années dans nos rues sont, pour la plupart, non adaptés au milieu urbain. Souvent victimes de stress, les arbres dépérissent et nous poussent à les abattre. Notre politique « un arbre abattu, deux arbres replantés » en sélectionnant des essences en fonction de leur gabarit et de leur résistance, permet d'assurer la pérennité de notre patrimoine arboré.

Pourquoi laissez-vous des herbes hautes dans la commune ? Face à l'extension des zones urbaines, nous souhaitons réintroduire de la nature en ville. Laisser hautes les herbes du domaine public, est un levier. Ceci est positif à de nombreux égards : en captant la rosée qui s'écoule le long de la tige, l'herbe non tondue constitue un réservoir naturel d'eau qui maintient la fraîcheur. Une prairie dense permet ensuite de limiter l'érosion en protégeant le sol des intempéries. Enfin, ces herbes hautes favorisent la biodiversité en servant de lieu de vie à de nombreux insectes qui aideront le jardinier à combattre les « indésirables » (pucerons...). Concernant les couleuvres qui se cacheraient dans ces zones de fauche tardive, le Pr Lignereux, archéozoologue, remet les pendules à l'heure : « totalement inoffensives, elles servent à réguler la population de rongeurs ».



LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS DE L'AGGLO ÉVOLUE

Première étape dans l'évolution du service de collecte : le changement de prestataire et de calendrier. Après quelques semaines de mise en route, celui-ci semble avoir bien été adopté. Afin de pouvoir anticiper les autres évolutions du service, une grande enquête sera menée en porte-à-porte auprès de tous les usagers de l'Agglo. Objectif : mettre à jour les informations et les équipements des particuliers. Ainsi, les agents de l'entreprise Trait d'Union passeront à Nieul-sur-Mer entre décembre 2024 et janvier 2025. Nous vous en reparlerons.

PRÉSENTATION DES BACS À LA COLLECTE



- Sortez et rentrez votre bac à l'heure.
- En cas de collecte à 5h du matin, pensez à sortir votre bac la veille au soir.
- Présentez votre bac couvercle fermé, les poignées tournées vers la route.
- Ne pas surcharger votre bac. Le couvercle doit pouvoir se fermer.
- Jamais de sacs au pied des bacs.
- Lavez vos bacs régulièrement.

NIEUL-SUR-MER

CALENDRIER 2024
DE COLLECTE DES DÉCHETS



À partir du 1^{er} mars 2024
nouveaux jours de collecte des déchets

Ordures ménagères

Collecte le mercredi à partir de 5h du matin :
sortez votre bac la veille à partir de 19h.

Emballages et papiers

Collecte le vendredi à partir de 13h :
sortez votre bac à partir de 7h.

MARS							AVRIL							MAI							JUIN							JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28		
							29	30												29	30	31	29	30	31									

AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29					
							30												25	26	27	28	29	30	30	31								

Les semaines du 1^{er} mai et du 25 décembre, la collecte des bacs est reportée au lendemain.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Si le nombre de collectes diminue l'année prochaine, la redevance suivra-t-elle ?

La collecte des déchets est une compétence de la CDA. Le calendrier a été modifié au mois de mars, avec un nouveau prestataire (Véolia à la place de Urbiser). En 2025, la collecte sera la plus décarbonée possible avec certains circuits qui seront faits par bennes électriques. Concernant la tarification à partir de 2025 et la tarification de 2026, nous ferons un point à l'automne 2024.

QUI S'OCCUPE DE QUOI ?

Vous êtes nombreux à vous interroger sur ce qui relève des compétences de la commune, de la communauté d'agglomération (CDA) ou du département. Vous trouverez ci-dessous, quelques éléments de compréhension.



Périscolaire
cantines, accueil de loisirs
Inscriptions aux écoles...



Police rurale
stationnement, accidents
sur voie publique, incivilités,
situations inquiétantes, animaux
divagants, dépôts sauvages,
médiation entre riverains...



Questions sociales /CCAS
domiciliation, service d'aide à
domicile, aides sociales facultatives,
accompagnement numérique, lutte
contre l'isolement...



Urbanisme
déclarations préalables,
permis de construire...



**Entretien du
domaine
public**
élagage, voies
communales,
éclairage
public...



Vie locale médiathèque,
location de salles, vie
associative, marché,
gestion de crise...



**Déchets
collecte et
déchetterie**
0 800 535 844

Etat civil
naissances, mariages, décès,
cimetière, inscriptions sur
les listes électorales, pièces
d'identité...



Mobilité et transports
05 46 30 36 58



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



**la Charente
Maritime**
DÉPARTEMENT



Eau et assainissement
gestion des marais/
gestion de l'eau potable/
assainissement/eaux
pluviales
05 46 30 35 35

**Solidarité (RSA/
ASE/PMI/APA)**

Gestion du port et du littoral

**Gestion voirie
départementale**

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

POLICE RURALE UN CHAMP TRÈS LARGE DE COMPÉTENCES

Assermentée par le procureur de la République, la police rurale, sous l'autorité du maire et en lien avec la gendarmerie, exécute des missions de prévention, de surveillance, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

DANS QUELS CAS CONTACTER LA POLICE RURALE ?

- Problèmes de stationnement et d'entrave sur la voie publique
- Problèmes environnementaux (pollution, dépôts sauvages, etc.)
- Demandes de médiation en cas de conflit
- Suspensions de démarchage frauduleux à domicile
- Accidents de la route
- Problèmes d'incivilité
- Animaux en divagation sur la voie publique
- Mise en place d'une OTV (Opération Tranquillité Vacances)
- Déclarations « chiens catégorisés »

Contactez la police rurale :

Aurélia DABOT, Garde champêtre

Mairie annexe 18 avenue du parc

05 46 37 88 62

police.rurale@nieul-sur-mer.fr

(En cas d'absence ou pour tout autre problème, vous êtes invités à appeler la gendarmerie au 17).



TROUBLE DU VOISINAGE, LITIGE, NUISANCE ?



Vous pouvez en parler avec les médiateurs sociaux de l'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS).

Des permanences se tiendront dans les locaux de la police rurale, 18 avenue du Parc de 14h à 16h les lundis 29 avril et 10 juin. Le service est joignable au 06 70 80 88 93 du lundi au samedi de 9h à 2h, et le dimanche de 19h à 2h.

UN CONCILIEUR DE JUSTICE À NIEUL-SUR-MER

Notre commune a la chance de pouvoir accueillir dans les locaux de la police rurale, un conciliateur de justice.



Celui-ci reçoit sur rendez-vous. Son rôle ? trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties (particuliers, entreprises ou artisans).

Contact : Guy Nakache au 06 37 24 88 58

LA SÉCURITÉ : ET SI ÇA COMMENÇAIT PAR DE BONS RÉFLEXES ?

Une sensibilisation est organisée par la brigade de la gendarmerie en partenariat avec le CCAS, autour des questions de cambriolages et consultations de sûreté, de démarchage à domicile et téléphonique, d'escroqueries sur internet, et au sujet de l'opération tranquillité seniors. Ce rendez-vous est gratuit et ouvert à tous.



JEUDI 11 AVRIL À 14H30

Salle du phare de Chassiron, Espace Michel Crépeau

+ d'infos : 05 46 37 72 86

DES PETITS GESTES AU QUOTIDIEN :

À LA PORTÉE DE CHACUN !

Les mégots de cigarettes, papiers gras ou résidus divers introduits dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites. Ils les bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. Lorsqu'ils sont lessivés par un orage, ils sont rejetés, souvent sans aucun traitement et viennent polluer les milieux aquatiques...

Si même un enfant a la force de porter un petit déchet jusqu'à une poubelle, pourquoi pas vous ?



UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE

A qui n'est-il jamais arrivé de mettre le pied en plein dedans ? Savez-vous que le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe, soit 450 € ?

Pourtant, la solution est simple : ramassez les déjections de vos animaux et portez les dans la poubelle la plus proche. Pour vous faciliter la tâche, il existe des pinces et pelles avec poussoir ou râteau et des manches plus ou moins longs, pour ramasser les crottes sans se baisser.



RIEN NE DOIT DÉPASSER...

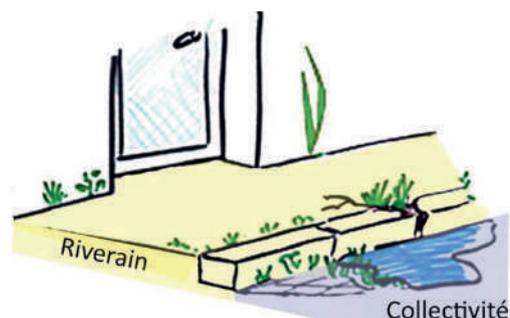
Potentielle source de conflits entre voisins, l'entretien des haies et l'élagage des arbres est pourtant une obligation légale (Article 673 du Code civil). Ainsi, chaque propriétaire a l'obligation de tailler ses haies à 2 m de hauteur et à l'aplomb. Cette obligation concerne aussi celles qui se trouvent en bordure des voies publiques : elles entravent la

circulation des piétons et des véhicules et réduisent la visibilité, pouvant ainsi se révéler dangereuses. Il est fortement recommandé de tailler ses haies à l'automne plutôt qu'au printemps, période de nidification des oiseaux.

UNE COMMUNE PLUS BELLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Le service de la propreté urbaine de la commune nettoie régulièrement la voie publique. En dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs incombe aux habitants qui sont tenus d'en assurer le nettoyage dans la limite de 3 m au droit de leur façade et ce, en toute saison.

Un nettoyage efficace, c'est balayage, désherbage et démoussage réguliers des trottoirs (arrêté municipal n°16-45 du 25 octobre 2016). Facile, non ?



ELLE NOUS A QUITTÉS...

Brigitte Privé

Membre des Sages de Nieul-sur-Mer, du conseil d'administration du CCAS et de l'équipe de bénévoles de la banque alimentaire, Brigitte Privé nous a quittés le 12 novembre dernier.

Pétrie de valeurs humaines, altruiste, et tournée vers les plus fragiles, Brigitte avait intégré l'équipe il y a plus de 10 ans.

Aux côtés des Sages, elle a toujours eu à cœur de partager ses idées, son savoir et ses compétences pour mettre en valeur la commune et son histoire.

Entière, dynamique, positive, passionnée par la vie et le bien-être de chacun, elle a combattu la maladie avec beaucoup de courage et de ténacité.

Elle a vécu cette dernière année avec en tête l'idée que « le temps court » et qu'il faut profiter de chaque instant.

Nous adressons nos pensées chaleureuses à sa famille.



UN NOUVEAU SERVICE À LA MAIRIE

Il est désormais possible de faire faire ou de renouveler sa carte d'identité et/ou son passeport à la mairie ! Très attendu par la population, ce service va permettre de répondre plus efficacement aux besoins en documents officiels.

Comment en profiter ? Une demande doit d'abord être effectuée en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), avant de prendre rendez-vous avec nos agents en mairie.

Rendez-vous sur notre site www.nieul-sur-mer.fr et suivez les étapes !

DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS



YACHTING ACCASTILLAGE À VOTRE SERVICE

Présent à Nieul-sur-Mer depuis 2020, Yachting Accastillage, distributeur d'équipements nautiques vient de déménager. La société représente notamment les marques RWO, Regatta, PSP Marine Tape, et distribue les produits Holt, Optiparts, Icom, Soromap, etc. Yachting Accastillage propose la conception de gréements et de voiles.

Adresse : 1, rue du four à chaux

Horaires :

du lundi au vendredi 9h-12h30 / 14h-18h

Contact : yachting@yachting-accastillage.fr
05 46 52 60 54

+ d'infos sur : www.yachting-accastillage.fr



THE VILLAGES PUB A OUVERT SES PORTES

Vous cherchez un endroit pour vous régaler en famille ou entre amis ?

Ne cherchez plus !

Le Village Pub vous attend avec un menu délicieux pour manger midi et soir, et des planchas pour l'apéro.

Adresse : avenue du grand large

Horaires :

du lundi au samedi 8h-23h (sauf lundi 21h)

Contact : contact@thevillagespub.fr
05 46 27 68 95

+ d'infos sur : www.thevillagespub.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION

LA FASHION ÉCLUSE

Jusqu'il y a quelques années, Nieul-sur-mer avait échappé à la mode des écluses sur la route (flots de ralentissement des automobilistes). Or, force est de constater que ce n'est plus le cas et que le nombre de ces systèmes est en hausse dans notre commune. Pourtant, si les premières semaines après installation, le ralentissement pour les voitures est opérant, les habitudes de conduite reprennent très vite le dessus ! La priorité n'est plus ou peu respectée, les colonnes de véhicules s'allongent et c'est pire lorsqu'un autobus est dans la file... Si une ou des voitures stationnent derrière l'écluse alors là, on ne sait plus si l'on doit passer ou attendre... avant de se rendre compte qu'il n'y a pas de conducteur !

De plus, quand il pleut, les écluses sont quasiment invisibles à moyenne distance et surprennent le chauffeur. Les panneaux indicateurs sont parfois absents et les bordures si « tranchantes » qu'elles abîment les pneus des voitures.

Renseignements pris auprès des assureurs, la priorité de passage est difficilement avérée et de fait, la sanction et les frais sont partagés par les parties en cause (prioritaire ou non). Et que dire du prix de ces écluses et de leur installation ?

Alors qu'il serait plus judicieux d'investir dans l'entretien des trottoirs, la remise en état des routes, la protection des piétons et cyclistes...

Aujourd'hui, les prix des énergies flambent, les opérations « EHPAD » et le remboursement des emprunts suisses impactent le budget de Nieul malgré leur intérêt légitime ; aussi, ne serait-il pas plus sensé de ne pas engager de dépenses dans ces écluses qui n'apportent, à terme, que peu de résultats ? Car après les ronds-points, les zones à 30 km/h, les ralentisseurs de toute forme, les feux « pédagogiques », un conducteur qui veut rouler vite, roulera toujours vite ! Et les écluses ne seront pas plus efficaces... Rien ne peut remplacer le bon sens, le sens civique, le respect du code de la route, le respect des êtres vivants, faisons confiance à nos concitoyens et ne les pénalisons pas pour quelques individus irresponsables...

Nous sommes au service de toutes les Nieulaises et les Nieulais et à votre écoute :

Philippe Durieux - 06 19 32 17 70 / Jacqueline Chevallier - 05 46 37 21 39 / Christian Tavares - 05 46 37 37 08 Courriel : nieul_ensemble@outlook.fr

AGENDA

DU 15 AU 17 AVRIL

✓ Stage de tennis 5/12 ans
14H-17H

Stage de tennis

+ d'infos : Tennis Club Nieulais 05 46 37 37 29



DU 8 AU 19 AVRIL

✓ Exposition photos
"Les chemins" et "Ras du sol"
8H30-12H ET 13H30-17H

Hall de la mairie

+ d'infos : Club Photos 06 83 78 44 30



JEUDI 11 AVRIL

✓ Conférence cybersécurité,
démarchage, cambriolage
14H30

Espace Michel Crépeau

+ d'infos : CCAS 05 46 37 72 86

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL

✓ Brocante organisée par l'AIPE
au profit des écoles
9H-18H

Espace Michel Crépeau

+ d'infos : AIPE 06 64 95 10 76



DIMANCHE 21 AVRIL

✓ Vide-grenier caritatif
8H-18H

Autour de l'Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Du Bonheur pour
le Mali 06 84 07 48 02



DIMANCHE 27 AVRIL

✓ Parcours du cœur

10H-13H

Départ Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 28 AVRIL

✓ Troc'Plantes

8H-13H

Place de la Liberté F.Mitterrand

+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32



MERCREDI 1^{ER} MAI

✓ Vide grenier

8H-18H

Parc municipal

+ d'infos : ASM Football 06 69 01 58 17

MERCREDI 8 MAI

✓ Commémoration du 8 mai 1945

10H30

Place de la Liberté F.Mitterrand

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

VENDREDI 17 MAI

✓ Réunion publique/Le Payaud

18H30

1, rue du château, Le Payaud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

✓ Concours jeunes talents

20H

Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 18 MAI

✓ Réunion publique/Lauzières

11H

Parking entrée de Lauzières

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 19 MAI

✓ Réunion publique/Centre-bourg

10H

Place de la Liberté F.Mitterrand

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 26 MAI

✓ Marché paysan

DÈS 8H

Place de la Liberté F.Mitterrand

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 26 MAI

✓ Vide grenier

8H-18H

Parc municipal

+ d'infos : ASM Football 06 69 01 58 17

DU 27 AU 31 MAI

✓ Semaine de la citoyenneté

Ecoles, GôElan, parc municipal

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE

2 JUIN

✓ Portes ouvertes et
exposition

10H-18H

Maison des Associations

+ d'infos : Arts et Lumières 07 82 77 83 48



VENDREDI 31 MAI ET

SAMEDI 1^{ER} JUIN

✓ Théâtre "Les mystères de Nieul"

20H

Rues du Bourg

+ d'infos : Nieul Authentique et

Les Tambours d'Aurore

06 34 45 81 57 / 06 65 27 73 07



SAMEDI 1^{ER} JUIN

✓ Goûter intergénérationnel

15H

Ehpad les jardins du Gô

+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

DIMANCHE 9 JUIN

✓ Elections européennes

8H-18H

Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

VENDREDI 14 JUIN

✓ Réunion publique/Fief Arnaud

18H30

Ecole Alain Devaud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 15 ET

DIMANCHE 16 JUIN

✓ Spectacles du théâtre de poche

15H ET 20H

Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Théâtre de poche : 06 65 27 73 07

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Vendredi 10 et samedi 18 mai

✓ Pétanque (concours officiel doublette)

14H30

+ d'infos : Parc municipal - Pétanque
Nieulaise 06 08 09 27 71



14 avril, 5 et 18 mai, 15 juin

✓ Compétitions de tennis de
table

+ d'infos : Club Pongiste Nieulais
06 51 55 52 44



Samedi 8 et dimanche 9 juin

✓ Tournoi de football

Stade de football

8H-23H

+ d'infos : ASM Football
06 69 01 58 17



AUTRES MANIFESTATIONS

Vendredi 16 avril / 21 mai / 25 juin

✓ Café des aidants

Maison des Associations

14H30 À 17H

+ d'infos : CCAS 05 46 37 72 86

Jeudi 18 avril

✓ Don du sang

Espace Michel Crépeau

15H30-19H

+ d'infos : www.dondesang.efs.sante.fr



MARCHÉ DOMINICAL

8H-13H"

Place de la Liberté F.Mitterrand